



CONVENTION RELATIVE AU FONCTIONNEMENT DE
L'ASSOCIATION D'AIDE A LA MOBILITE
AVENANT 23

Entre :

L'association d'Aide à la Mobilité « Mobil'Emploi », sise 29 cours Jean Jaurès, 03000 MOULINS,
Représentée par son Président, Monsieur Marc HUBERT

Et :

Le CCAS d'Avermes, représenté par son Président, Monsieur Alain DENIZOT

Il a été convenu :

Article 1 :

Le prescripteur valide la demande du futur utilisateur, conformément aux objectifs de l'association d'aide à la mobilité.

Article 2 :

Lors d'une demande de mise à disposition d'un deux roues, le prescripteur remplit une fiche de liaison prévue à cet effet.

Article 3 :

L'adhésion pour l'année 2023 est fixée à 35 €.

L'aide au développement est calculée par rapport au nombre d'utilisateurs de l'année précédente et est de 25 € par personne.

Fait à Moulins le 22 mars 2023

« Mobil'Emploi »

et

Le CCAS d'Avermes

Le Président,

**ASSOCIATION AIDE A LA MOBILITE
MOBIL'EMPLOI**
29, Cours Jean Jaurès
03000 MOULINS
Tél. 04 70 45 21 17
moulins@mobilemploi.fr

Marc HUBERT

Le Président,

A. DENIZOT